ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

Communiqué de presse

Paris, le 20 janvier 2021

20e anniversaire de la Déclaration de Bamako sur la démocratie, les droits et les libertés :

Lutter contre les mariages précoces et les mariages forcés dans l'espace francophone

A l'occasion du 20ème anniversaire de la Déclaration de Bamako, la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo, a initié un cycle de « **Conversations francophones** » pour échanger sur des questions contemporaines et majeures pour l'espace francophone, relatives aux droits de l'Homme, aux libertés fondamentales et à la démocratie.

La 3ème et dernière Conversation de ce cycle se tiendra par visioconférence le jeudi 21 janvier, de 15h00 à 17h00, sur le thème : « *Lutter contre les mariages précoces et les mariages forcés dans l'espace francophone* ».

« *Ce sujet relève pleinement de notre mandat et de nos engagements en faveur de la protection et de la promotion des droits humains* », précise la Secrétaire générale, Louise Mushikiwabo, qui ouvrira et conclura cette conversation en ligne. « *C'est un sujet qui me tient tout particulièrement à cœur, puisque ces mariages précoces et forcés constituent une entrave majeure à l'égalité entre les hommes et les femmes dont j'ai fait l'une de mes priorités à la tête de la Francophonie* », ajoute-t-elle.

Chaque année, 12 millions de filles sont mariées avant 18 ans dans le monde, soit 1 fille sur 5, selon l'ONG Plan international. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, plus de 4 jeunes femmes sur 10 sont mariées avant leur dix-huitième année.

Plusieurs instruments internationaux et régionaux interdisent les pratiques néfastes à l'égard des femmes et des enfants, parmi lesquelles sont assimilés les mariages précoces et forcés. Alors que la plupart des États membres de la Francophonie ont ratifié ces instruments relatifs aux droits de l'Homme, les mariages d'enfants, précoces ou forcés demeurent encore une réalité au Sud mais aussi au Nord.

Cette Conversation virtuelle sera l'occasion pour les participants d'échanger de manière libre et ouverte sur les avancées et les obstacles persistants en matière de mariages précoces et forcés. L'objectif est d'identifier les initiatives positives et les bonnes expériences qui peuvent contribuer à faire reculer ces pratiques traditionnelles préjudiciables au sein de l'espace francophone.

Cet évènement, qui verra la participation de représentants des États et gouvernements, des acteurs de la Charte et de la Conférence des OING de la Francophonie, sera retransmis en direct sur les réseaux sociaux de l'OIF : https://www.facebook.com/OIFrancophonie

Pour en savoir plus sur les Conversations francophones : https://www.francophonie.org/20e-anniversaire-de-la-declaration-de-bamako-sur-la-democratie-les-droits-et-les-libertes-1488

L'OIF compte 88 États et gouvernements : 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

Contact presse : **media@francophonie.org**